

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 22 MARS 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- **Vu** l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- **Considérant** que la Ville de Gap est engagée dans un programme majeur de rénovation des écoles municipales sur la période 2022-2026 ;
- **Considérant** également que la Ville de Gap souhaite poursuivre son programme de rénovation malgré la hausse des coûts ;
- **Considérant** que des financements ont été obtenus en 2023 pour cette opération auprès de l'Etat au titre de la DSIL ainsi qu'auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes au titre du programme Transition énergétique ;
- **Considérant** que des financements peuvent également être sollicités pour ce type d'opération auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert ainsi qu'auprès du Conseil Régional au titre du dispositif Nos Communes d'Abord ;

DECIDONS

Article 1 : Objet

Dans le cadre du programme de rénovation des écoles de la ville de Gap, des travaux de réhabilitation lourde sont prévus sur l'école Beauregard en 2024.

Les objectifs de l'opération sont les suivants :

- Garantir un environnement propice à l'apprentissage des écoliers par des travaux de nature à améliorer la fonctionnalité des espaces intérieurs ;
- Poursuivre les économies d'énergies par la rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- Participer à la désimperméabilisation des sols par le réaménagement des cours d'écoles ;
- Répondre aux attentes de l'Ad'Ap en matière de mise en accessibilité ;
- Sécuriser les établissements dans le cadre du PPMS et Vigipirate.

Article 2 : Coût

Le coût global du projet est de 2 206 092,48 € HT.

Article 3 : Financement

Pour ce projet, des financements sont sollicités auprès de l'Etat, de la Région, et du Département selon le plan de financement suivant :

	Montant HT	Taux
Etat-Fonds Vert (sollicité)	882 436,99 €	40 %
Etat-DSIL (obtenu-prorata)	85 033,90 €	3,85 %
Région-NCA (sollicité-reconduction)	200 000 €	9,07 %
Département (obtenu-prorata)	14 661,88 €	0,66 %
AUTOFINANCEMENT	1 023 959,71 €	46,42 %
TOTAL	2 206 092,48 €	100 %

Article 6 : Modalités

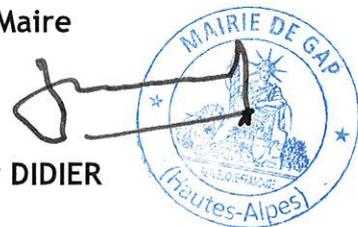
La Commune de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers de l'Etat et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.

Article 7 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 22 MARS 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 29 MARS 2024

Publié ou notifié le : 29 MARS 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_03_156
Objet :	Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024 pour le projet de rénovation de l'école Beauregard
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-29 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20240329-D2024_03_156-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240329-D2024_03_156-AI-1-1_0.xml	text/xml	926 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14306.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240329-D2024_03_156-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	62.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 mars 2024 à 08h53min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 mars 2024 à 08h54min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 mars 2024 à 08h54min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 mars 2024 à 09h09min26s	Reçu par le MI le 2024-03-29

